

École primaire Génibrat
Procès verbal du 3e conseil d'école Mardi 10 juin 2025

Début de séance : 17h30

Absents excusés : M. Respaud, IEN ; M. El Hammoui, adjoint délégué aux affaires scolaires

Liste d'émargement : Equipe enseignante : Mmes Grimal, Guyot, Maylin, Sor-Naus, Panouillot, Seunes, Garrigues, Carles, Domec, Camboulives, Teissier, Bourguignon, Lemaire, Duffaut

Elus : M. Tountevitch, Maire ; Mme Tardieu, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires ;

Directrice ALAE maternelle : Mme Oulieu

Coordonnatrice LEGS : Cynthia Degorgue

Directrice jeunesse (responsable CLAS) : Mme Weugue

RPE FCPE : Mmes Camps, Pasquet Raynal, Cespedes, Condomines, Pellerin, Lintillac, Lovera

I Bilan du 3e trimestre :

1) Sorties effectuées depuis le dernier conseil d'école ou sorties à venir :

L'équipe enseignante remercie les parents, grands-parents qui ont accompagné les élèves lors des sorties de cette fin d'année et qui ont passé l'agrément vélo et/ou natation pour aider aux encadrements. Merci également aux animateurs qui ont participé aux séjours avec nuitées. Merci aux AESH qui participent également aux différents projets. Merci aux parents qui ont participé aux ateliers jeux des cycles 1 et 2.

- sortie ping pong cycle 3 le 14 février
 - ateliers programmation Cap sur le Code les 5 et 12 mars pour les 4 classes de C3
 - intervention du professeur d'allemand pour promouvoir la classe bilangue du collège le 14 mars (3 fois)
 - toutes les classes du CP au CM2: 2° et 3° atelier Ecopousse le 17 mars et 5 mai et participation au concours national de 3 classes : prix d'Occitanie remis à 2 des classes le 13 juin
 - intervention le 21 mars des 6° pour lire des poèmes dans toutes les classes et lectures des acrostiches au collège et dans l'école par les CM1/CM2 de Mme Panouillot
 - sortie ferme des balances le 28 mars pour les classes de Mmes Domec et Seunes
 - sortie orientation 7 et 10 avril des CP/CE1, CE1/CE2 et c3
 - permis internet CM2 et piétons CE2 avec interventions de M. Delporto, policier municipal, que l'on remercie, puis remise des permis par M. le Maire le 21 mai
 - participation des CM1/CM2 à la cérémonie du 8 mai et chant de tous les élémentaires le 9 mai devant les parents
 - participation à la semaine de la maternelle du 12 au 16 mai, classe de Mme Domec
 - sortie au Muséum pour les CP le 13 mai et les CP/CE1 le 27 mai
 - classe de découvertes pour les CM1/CM2 de Mmes Camboulives et Bourguignon, à Ascou Pailhères, du 13 au 16 mai : merci aux animateurs de l'ALAE et aux AESH qui ont participé bénévolement au séjour. Remerciements à l'ALAE pour la participation financière (bénéficie du Marché de Noël)
 - intervention de M. Maret, Principal du collège et de Mme Moncade, CPE, pour les élèves de CM2 le 20 mai
 - sortie à l'Azinet pour les classes de Mmes Duffaut et Lemaire, le 20 mai
 - photos de classes réalisées le 22 mai ; en raison des absences assez nombreuses, 2° prise de vue le 10 juin
 - portes ouvertes de l'école le 27 mai, exposition des travaux des élèves, danses, chants et théâtre : les représentants de parents signalent que ce moment a été apprécié : décalé de la fête de l'école, il a permis aux familles d'échanger avec les enseignantes. Une suggestion est faite quant-aux horaires : demande de terminer à 19h.
 - invitation des parents pour jeux de société en maternelle et au cycle 2
 - séances de piscine pour les GS à partir du vendredi 6 juin
 - dernier café des parents prévu le mercredi 11 juin
 - Comme un roman : ateliers de lectures pour toutes les classes le 18 juin avec la participation de la médialudo
 - réunion d'informations et visite de l'école pour les familles et les futurs PS le 19 juin, pour les autres nouveaux le 1^{er} juillet (RPE bienvenus pour présenter l'association)
 - sortie à la Cité de l'espace le 26 juin pour les C3
 - sortie vélo le 27 juin pour les CE1/CE2 avec rallye piéton dans Fontenilles
 - visite du collège le 30 juin pour les élèves de CM2
 - sortie vélo CP et CP/CE1 et ateliers tennis au club de Fontenilles le 3 juillet
- Fête de l'ALAE et de l'APE le 4 juillet : jeux, spectacles et goûters gratuits organisés par l'ALAE et l'APE :

Remerciement à la mairie pour le prêt des salles tout au long de l'année et pour le prêt de matériel pour les manifestations

2) PPMS et exercice d'évacuation :

Le 2e exercice PPMS confinement (simulation de gaz toxiques échappés de l'entreprise voisine) a eu lieu le mercredi 26 mars en présence de M Aïta élu et responsable de la sécurité et des RPE. Cet exercice a permis de remettre en évidence que certaines classes n'entendent toujours pas bien le signal.

Un dernier exercice d'évacuation est à effectuer avant les vacances sans prévenir ni les enseignantes ni les élèves.

3) Bilan APC:

Les élèves ont été pris en charge selon leurs besoins, sur 62 séances de 35 minutes entre le 10 septembre et le 19 juin.

4) Bilan ALAE et réponses aux questions des parents :

- Participation au Carnaval organisé par la commune.
- Projet passerelle le jeudi et le vendredi pour les GS qui vivent le midi comme les élémentaires (self + cour avec les animateurs des grands) par petits groupes avec accompagnement par des élèves plus grands.
- Les TAP ont bien fonctionné sauf sur la dernière période où les enfants ont préféré les activités libres.
- Fête du 4 juillet en lien avec l'APE : spectacles et goûter offert
- Projet sur l'inclusion, en continuité des aménagements intérieurs, l'extérieur (coins aménagés) va être retravaillé : la subvention est accordée.
- Projet de formation sur la gestion des conflits : former les équipes et accompagner au mieux les enfants et utiliser les messages clairs.
- Les inscriptions sur l'ALSH se déroulent en Mairie, la demande d'accès aux plannings est à adresser à la mairie.
- Utilisation du téléphone portable par les animateurs : c'est un usage professionnel car les talkies-walkies ne fonctionnent pas toujours. La directrice demande à être informée sur le moment.
- Concernant l'aide aux devoirs à partir de 18h30, une salle calme est mise à disposition avec un animateur qui surveille. Les RPE proposent l'intervention de parents bénévoles ou d'une association : dans ces cas-là, cela doit se préparer (convention) en amont.

5) Bilan du CLAS: compte-rendu de Mme Weugue :

Il n'y a eu que 4 enfants inscrits cette année, et 2 d'entre eux ont arrêté en cours d'année. Les parents sont satisfaits de l'autonomie acquise et de l'ouverture culturelle proposée.

Le FestiClas est prévu le 24 juin.

Une nouvelle animatrice est arrivée en novembre.

Pour s'adresser au maximum de familles, Mme Weugue passera à l'ALAE et participera, comme cette année, aux réunions de rentrée des CM2. Un flyer sera également distribué aux élèves.

Concernant le PAJ, une passerelle CM1/CM2 est mise en place sur les vacances avec des forfaits journée ou semaine ainsi que 3 mercredis après-midis.

6) Bilan coopérative scolaire USEP :

Remerciement à l'association des petits fontenillois pour le versement de 2x200€ pour les séjours avec nuitées et de l'ALAE pour le versement des bénéfices du marché de Noël pour financer les classes de découvertes. Les comptes ne sont pas à ce jour finalisés et seront présentés lors du 1^{er} conseil de l'année prochaine.

7) Bilan APE :

Fête de fin d'année le 4 juillet (goûter offert aux enfants, jeux et spectacle de magie, spectacles des ALAEs): le flyer est prêt à distribuer aux enfants. Remerciements à la Mairie, l'ALAE partenaire et les maîtresses qui sont prêtes pour faire danser les élèves (les classes de cycle 3).

Le premier vendredi de la rentrée aura lieu le goûter offert par l'APE à 16h10 devant l'école et à partir de 16h45 à l'ALAE.

II Rentrée de septembre 2025 :

1- Effectifs, répartition :

La mesure de fermeture a été levée pour notre école. Il est important de garder les moyens d'inclure, dans de bonnes conditions, les élèves d'ULIS, comme le rappelle Mme Domec.

Mmes Garcia et Mengelle complètent des enseignantes titulaires des postes, il est possible qu'elles ne soient pas affectées sur notre école à la rentrée prochaine. D'autres enseignants, titulaires, participent au mouvement et peuvent obtenir un nouveau poste.

Voici les effectifs prévus à ce jour :

- PS 22
- MS 27
- GS 34
- CP 33
- CE136
- CE2 37
- CM1 35
- CM2 56

soit à ce jour 280 élèves dont 4 nouveaux élèves qui viendront compléter le dispositif ULIS. Deux radiations ont été enregistrées et des arrivées sont encore à prévoir.

Les répartitions des élèves sont en cours. Les listes seront affichées la veille de la rentrée fixée pour tous les élèves le 1^{er} septembre 2025.

2- Projet d'école:

Un nouveau projet d'école devrait s'écrire prochainement ; il est lié à une évaluation d'école au préalable pour se baser sur les besoins et les atouts des écoles. Évaluation programmée de notre école lors de l'année 2025-2026. De nouveaux programmes seront applicables dès la rentrée prochaine ; ils seront présentés lors des réunions de classe et sont d'ores et déjà consultables sur Eduscol.

III) Questions diverses :

1) Informations diverses :

- Le règlement intérieur de l'année 2024/2025 sera en vigueur jusqu'au 1er conseil d'école de l'année prochaine. Pour les nouveaux parents, il est consultable sur le site de la mairie. Le nouveau règlement sera envoyé aux RPE élus, suite aux élections de parents d'élèves, pour lecture, afin qu'il soit lu à l'avance et qu'il soit très rapidement voté et approuvé. Les modifications qui pourraient y être apportées par l'équipe enseignante y seront notées en rouge. Le RI sera envoyé par mail à toutes les familles qui devront, en suivant, signer un récépissé dans le cahier de liaison de leur enfant, attestant la bonne prise de connaissance. Cela évitera 300 photocopies recto-verso. Un exemplaire papier pourra être donné sur demande. A la rentrée prochaine, une fiche « En cas d'urgence » sera à compléter pour chaque élève.
- Les LSU du 2^e semestre seront consultables à partir du 1^{er} juillet. Il est important que chaque famille puisse accéder aux livrets en ligne et que chaque parent signe numériquement les livrets. Une version papier pourra cependant être demandée avant le départ en vacances.
- Rappel pour les absences des élèves : comme le RI de l'école le stipule, il est demandé d'appeler l'école le matin avant 8h50 (possibilité de laisser un message) et de justifier par écrit sur le cahier de liaison l'absence au retour de l'enfant (billets d'absence en fin de cahier). Plusieurs élèves arrivent souvent en retard le matin ; il est rappelé qu'une fois les portes fermées, il est demandé de revenir sur le temps de récréation qui suit.
- Concernant les absences d'élèves entre les jours fériés ou des départs en vacances anticipés, les enseignants ne fourniront pas le travail en avance ; il sera à rattraper au retour de l'enfant.
- Plusieurs sorties sont prévues en cette fin d'année. L'équipe enseignante rappelle que l'assurance (responsabilité civile et individuelle accident) est obligatoire pour toute sortie dépassant le temps scolaire et/ou payante. La directrice rappelle également que si des élèves ne respectent pas les règles de vie à l'école ou en sortie, mettant en jeu leur sécurité ou celle des autres, ils pourront être exclus des sorties suivantes et accueillis à l'école dans une autre classe.
- café des parents : ce moment d'échanges et de convivialité a été proposé cette année ; l'école remercie l'APE, l'ALAE et la MDH pour leur aide ainsi que tous les parents (et élus ou employés de mairie) qui ont participé. Un dernier café est programmé le mercredi 11 juin de 8h15 à 9h30. Il est rappelé l'existence de « l'espace écoute parents » situé à Léguevin où un jeudi après-midi sur deux, les familles peuvent rapidement et gratuitement consulter une psychologue.
- Protocole pHARe : cette année, plusieurs situations ont fait l'objet de la mise en place du protocole. Il sera rappelé à la rentrée prochaine.
- Plan de mise à l'abri en cas de vague de chaleur : présenté en CE en juin 2024 : demandes d'un 2^e ventilateur par classe, des brumisateurs et des tuyaux d'arrosage ; roulement des classes pour utiliser les espaces plus frais : 4 salles ALAE avec climatisation, 1 classe vide en C3 avec climatisation, BCD et salle informatique (non orientées sud comme les classes), 2 classes en élémentaire et maternelle disponibles, demande d'utilisation de la salle cantine si besoin (hors temps de nettoyage 14h-15h). La classe dehors, à l'ombre, pourra également être envisagée. Le roulement sera complété selon les besoins, au moment. Il avait été demandé en conseil de se renseigner sur le prix de location de climatiseurs mobiles : solution à envisager.
- L'ordinateur de la BCD ne fonctionne plus depuis la semaine dernière. Problème par rapport au logiciel de gestion des emprunts des livres, la question est de savoir comment extraire les données.

3) Travaux, questions et demandes de l'école à la Mairie :

Les enseignantes remercient la municipalité pour les demandes et travaux réalisés.

***Demandes effectuées : réponses de M. le Maire :**

- Le volume des alarmes PPMS est au maximum.
- wifi et réseau, équipement informatique : réponses de Mme Lambert : des barres mémoire ont été rajoutées sur les ordinateurs de la salle informatique, sauf sur 2 postes (à terminer début juin) ; touches défectueuses à remplacer également début juin ; les bornes wifi ont été reçues, le CTM doit être mandaté pour venir les placer. De nouveaux ordinateurs portables (enseignants, BCD, salles de classe) ont été commandés et reçus ; ils seront paramétrés avant d'être installés durant l'été. Pour la téléphonie, concernant la ligne fixe la migration a pris beaucoup de temps (1 mois sans téléphone fixe) : ce changement d'opérateur est loin d'être fluide et évident et les contraintes sont nombreuses car en plus de changer de fournisseur, la commune change de solution technique en passant sur IP.

M. le Maire rajoute que SFR a perdu le contrat et a mis du temps pour donner les informations au nouveau prestataire ; Les nœuds ont été difficilement identifiables, M. le Maire présente ses excuses pour ce délai malgré les services de la ville sollicités sur le sujet.

- Le problème des mauvaises odeurs C3 a été signalé plusieurs fois et arrive maintenant dans les classes.
- Les achats de matériel concernant le budget investissement sont en cours : visionneuses, ordinateurs portables, un

vidéoprojecteur pour la maternelle, casiers pour classes CE1/CE2, bac de rangement de jeux de cour.

***Nouvelles demandes :**

- Des claustras pour séparer les toilettes en maternelle : il est nécessaire d'équiper les sanitaires de maternelle de claustras pour assurer l'intimité de certains élèves et aussi pour protéger l'intimité de chacun. Ce sera fait sur les 2 écoles mais au fur et à mesure, petit à petit. M. le Maire est intervenu sur un temps de pause méridienne pour sensibiliser les enfants de l'élémentaire sur le respect de l'école, le respect de chacun. Intervention également proposée à La Fontaine.
- Des nouveaux photocopieurs ont été achetés et mis en place à l'école ; l'école remercie la mairie pour cet achat (et le rajout de l'option couleurs en salle des maîtres). Plusieurs questions, voire problématiques en ont découlé, M. le Maire a bien pris en compte tous les points mais demande du temps pour pouvoir y répondre : plusieurs sujets sont à résoudre dans l'ensemble des services au sein de la ville et un certain décalage entre les données des commerciaux et les techniciens qui sont intervenus a été noté. Les services de la mairie, et Mme Delgiorio interviennent sur ce sujet et sont en train de résoudre les différents problèmes. Le prestataire a également changé.
- Des petits travaux seront demandés pendant les vacances d'été.

4) Questions des RPE à l'école : pas de questions

5) Question RPE à la mairie :

- Protocole et prévention des risques pour les bus de ramassage scolaire (question également posée par l'école)

M. le Maire prend la responsabilité de l'incident survenu au mois de mai. L'agent concerné a pris immédiatement conscience de son erreur, a pris ses responsabilités, a accompagné la mamie pour chercher l'enfant à Cugnaux. Le papa a été contacté par M. le Maire, la famille a été au courant le plus rapidement possible. Elle a été reçue quelques jours après.

C'est une responsabilité collective : agent, chauffeur, école. Analyser, comprendre pour ne plus que cela se reproduise. Une nouvelle mesure a été prise dès le lendemain : pointage à la descente du bus qui ne se faisait pas auparavant. Un manque de personnel a été observé ce jour là, l'agent était seule pour faire descendre les enfants et les faire entrer dans l'école. Une procédure d'enquête interne a été initiée ainsi qu'un rapport fait par la hiérarchie. Une sanction administrative envers l'agent a été décidée, reconnue et demandée par l'agent.

Le Conseil Départemental a contacté la famille et doit appliquer une sanction au prestataire (chauffeur du bus). Un rappel à l'ordre des agents de la ville a été fait à tous les chauffeurs sur la tâche de vérification des bus à effectuer. Les RPE demandent le changement de chauffeur et d'agent sur cette ligne.

M. le Maire rajoute que les agents accompagnateurs dans les bus peuvent être mis à mal par les plus grands qui peuvent se montrer irrespectueux et mettre les utilisateurs en danger, et quelquefois également par des familles à la montée ou à la descente des bus. M. le Maire enverra aux RPE le protocole incombant aux agents avant et après l'incident.

Côté école, les conseillers pédagogiques étaient à l'école le jeudi matin pour accueillir, avec la directrice et Mme Delgiorio, responsable du personnel mairie, la petite fille et sa famille ; les enseignantes se sont réunies en conseil des maîtres extraordinaire pour réfléchir à un protocole d'appel des familles ; Mme Grimal a également posé la question en réunion de directeurs pour connaître le fonctionnement des autres écoles au sujet des contacts des familles en cas d'absences non justifiées des élèves. Un message est laissé à l'un des deux parents, ce qui ne peut finalement pas éviter un tel incident.

- Demande d'explication détaillée sur les tarifs et les factures cantines et ALAE. Mme Tardieu rappelle que les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial. Sur le site de la Mairie, il y a un tableau qui explique le calcul. La lisibilité des factures pose problème : Mme Tardieu propose une note expliquant, en bas de chaque facture, les différentes prestations dues : cela pourrait résoudre le problème.

- Concernant l'outil d'inscription unique pour faire gagner du temps aux familles, avec reprise, chaque début d'année, des informations des années précédentes, cela ne peut pas encore être possible.

Séance levée à 19h10

Secrétaire de séance: Mme Maylin

Directrice: Mme Grimal.